



HAL
open science

Identification du parfait périphrastique en hittite

Sylvain Patri

► **To cite this version:**

Sylvain Patri. Identification du parfait périphrastique en hittite. *Orientalia*, 2023, 92 (1), pp.44-70. <10.32060/Orientalia.1.2023.44-70>. <hal-04762273>

HAL Id: hal-04762273

<https://hal.science/hal-04762273v1>

Submitted on 31 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

PONTIFICIUM INSTITUTUM BIBLICUM

ORIENTALIA

VOL. 92

NOVA SERIES

FASC. 1



2 0 2 3

Identification du parfait périphrastique en hittite

Sylvain PATRI

1. Les constructions avec *hark-*

L'existence d'un paradigme périphrastique de parfait constitué d'une forme fléchie de *hark-* « (dé)tenir, garder » et d'un participe a été reconnue dès la redécouverte du hittite (Hrozný 1917, 167) ; son étude n'a cependant débuté qu'avec une étude de Benveniste (1962, 43–65) dont les conclusions ont préformé l'orientation de pratiquement tous les débats ultérieurs. Selon son analyse, la combinaison d'une forme de *hark-* et d'un participe recouvre deux interprétations sémantiques irréductibles l'une à l'autre :

— soit le prédicat participial décrit un état de l'objet rapporté la sphère de possession du sujet de *hark-* (*nu-wa-za* KUR.KUR.MEŠ LÚKÚR *tarhan harta* « il avait tenu les pays ennemis assujettis » KBo 3.4 i 11, NH) ;

— soit le sujet de *hark-* est l'agent dont l'activité est à l'origine de la modification de l'objet : « il a inscrit des tablettes » (comp. *natta-smas* LÚ.MEŠ. DUGUD-*as hazzian harzi* « (mon père) n'a-t-il pas inscrit (une tablette) vous concernant, les dignitaires ? » KBo 22.1 : 21–23 (VH)).

La distinction est, d'après Benveniste, motivée par l'identité lexicale du verbe dont le participe est tiré : dans le premier cas, la construction relève de la phraséologie de *hark-* parce que le verbe fait valoir une action mettant le patient dans un certain état (par exemple, avec *tarh-* « vaincre, conquérir »), alors que dans l'autre, elle forme un parfait auxiliaire par *hark-* car le verbe fait valoir une activité de l'agent. Le rôle sémantique que le verbe attribue à ses participants déterminerait ainsi tantôt une combinaison de constituants autonomes tantôt une forme verbale ; corrélativement, le parfait périphrastique hittite ne dénote pas moins une certaine localisation aspecto-temporelle, qu'une activité de l'agent.

Une telle approche n'est pas sans susciter quelque perplexité, notamment parce qu'elle soumet la reconnaissance d'un paradigme verbal à des critères pour partie morpho-syntaxiques, pour partie sémantiques. On peut sans difficulté concevoir qu'un même paradigme assume des emplois plus ou moins diversifiés selon ses contextes, mais il est plus difficile de se représenter comment un même agencement formel correspondrait, dans les mêmes contextes, tantôt à un paradigme verbal (en l'espèce, de parfait), tantôt à la combinaison

d'unités autonomes. La notion de périphrase est utilisée de façon, il est vrai, souvent vague pour désigner des associations fondées sur des rapports, le cas échéant, passablement différents les uns des autres, mais il n'en demeure pas moins inattendu, voire paradoxal, d'identifier un paradigme d'après l'interprétation sémantique à laquelle se prête (ou ne se prête pas) un lexème dans une configuration morphologique donnée.

Il y a donc matière à estimer que l'identification du parfait périphrastique peut être conçue sur d'autres bases. On tentera ici de traiter cette question en considérant, d'une part, la question des emplois sémantiques de la forme *participle + hark-*, d'autre part, celle des critères d'après lesquels, la combinaison de ces constituants légitime la reconnaissance d'un parfait.

2. Unité de la périphrase avec *hark-*

On commencera par brièvement préciser ce que l'on entend ici par *périphrase* : on désigne sous ce terme une construction où la mise en relation des termes susceptibles d'être utilisés indépendamment l'un de l'autre produit :

(1) une signification à la fois distincte de celle que chacun des termes qui la constitue peut assumer et distincte de celle qu'assume chacun de ces termes lorsqu'ils sont associés à d'autres ;

(2) une modification des propriétés référentielles de chacun des termes consécutive à sa construction avec l'autre¹.

Concrètement, la combinaison d'une forme fléchie de *hark-* « (dé)tenir, garder » et du participe *parsnan* de *parsnai-* « s'accroupir / être accroupi » (ex. 29) :

— inscrit *parsnan* dans un rapport envers la personne auquel il est indifférent quand il n'est pas auxilié ;

— confère à la forme de présent 3sg. *harzi* une portée aspecto-temporelle distincte de celle qu'elle a lorsqu'elle est construite sans participle ;

— assigne du verbe ambitransitif *hark-* des propriétés de valence qui sont celles du verbe intransitif *parsnai-*.

Accessoirement, le participe est invariablement placé devant l'auxiliaire, en dernière position dans la proposition, dans la position allouée par défaut à la forme prédicative. La constatation de ce que chacune de ces formes modifie

¹La définition de ce qu'est une périphrase est invariablement tributaire de principes méthodologiques relatifs à ce qui (ne) délimite (pas) la morphologie de la syntaxe ; les critères ici retenus sont évoqués ou affirmés à des titres parfois différents chez Zawadowski 1959 ; Benveniste 1965 ; Xrakovskij 1965 ; Heine 1993 ; Haspelmath 2000 ; Kuteva 2001 ; Brown et al. 2012 ; Corbett 2013.

les propriétés de l'autre conduit à reconnaître que la relation ainsi formée détermine un seul et même constituant, utilisable, à ce titre, dans la syntaxe et non la mise en relation par la syntaxe de constituants indépendants².

Il se trouve que l'association d'un participe et d'une forme fléchie de *hark-* est, en hittite, la seule qui satisfasse aux critères que l'on vient d'évoquer³. Plusieurs spécialistes admettent ou affirment sans discussion que la construction d'un participe et d'une forme de *es-* « être » formerait une périphrase au même titre que la combinaison d'un participe et de *hark-* « (dé)tenir, garder »⁴. Or, cette conception rencontre des objections. Le hittite fait en effet partie des langues dans lesquelles la forme prédicative d'une construction essive, n'est pas nécessairement un verbe, mais peut être un nom, un pronom, un adjectif ou un participe co-variant avec son sujet selon le nombre et le genre⁵ :

(1) a. KBo 22.90 : 4–5 (NH)

[^{HUR.SAG}Ari]nnandas=ma [... namm]a=as **parkus**
« le mont Arinnanda, [...en outre] il [est] haut »

b. KUB 23.103 Vo 21 (NH)

[...] ^{HUR.SAG}.MEŠya=wa mekki **HUL-wēs** (= *idālawēs*)
« et les montagnes [sont] très mauvaises »

Dans beaucoup de langues, l'absence de copule est, comme telle, significative d'une information aspecto-temporelle (Hengeveld 1992, 205–212). C'est, en partie, le cas en hittite où, comme l'a établi Coticelli-Kurras (1991, 39), la localisation d'une construction avec adjectif prédicatif dans le présent(-futur) ou dans une dimension achronique prohibe la présence de *es-* (1). Cette restriction ne rend cependant pas obligatoire la présence d'une copule dans d'autres dimensions aspecto-temporelles, laquelle n'est requise que s'il

²Le pronom relatif-interrogatif *kui-* peut (non obligatoirement) s'insérer entre l'auxilié et l'auxiliant ; cf. KUB 13.2 iv 6 (MH/nh) ; KBo 17.105 ii 35 (MH) ; HKM 68 : 44 (MH). La conception d'Inglese et Luraghi 2020 : 391, qui voit dans cette propriété la preuve d'une « separate semantic contribution » de *hark-* omet de mentionner que *kui-* peut pareillement se positionner dans divers types de constituants, notamment dans les syntagmes génitifs ou adjectivaux (voir Huggard 2015) où ce positionnement n'éclaire, ni ne met en cause la nature de la relation tête-dépendant.

³Les constructions sérielles avec *pai-* « aller » ou *uwa-* « venir », bien que parfois qualifiées de « périprastiques », se situent sur un plan tout différent car si elles constituent un prédicat complexe au plan sémantique, les propriétés formelles et comportementales du verbe majeur ainsi que du verbe mineur sont les mêmes que dans des constructions non sérielles.

⁴Garrett 1996, Luraghi 1998 ; Boley 2001, 44 ; Hoffner–Melchert 2008 : 310 ; Kas'jan–Sidel'cev 2010, 50 ; Inglese–Luraghi 2020.

⁵Voir l'étude détaillée de Coticelli-Kurras 1991.

n'y a pas de repères (informations contextuelles ou autres) localisant l'énoncé dans le passé, par exemple lors de l'ouverture d'un récit (2) :

- (2) KBo 3.22 : 3 (VH)
n=asta ^dIŠKUR-*unni=ma mān āssus ēsta*
 « Alors qu'il [Pithana] *était* cher (*litt.* 'bon') au dieu de l'orage » (le roi de Nesa était [ennemi ?] du roi de Kussar [Pithana])

Par contraste, lorsque le contexte situe un énoncé essif dans le passé, la copule n'est pas obligatoirement présente :

- (3) KBo 4.4 iv 7 (NH)
namma=at mekki parku
 (la population [URU-*riasessar*] s'était réfugiée dans la montagne)
 « elle [*était*] très haute » ('elle' = la montagne ? la population ?)

Sans pousser plus loin le développement, on mentionnera que, comme dans bien des langues, ces normes s'appliquent aux constructions essives, mais pas aux constructions existentielles ou locatives, autrement dit, à celles où « être » a un contenu sémantique « exister » ou « être-là ». Le contraste apparaît clairement lorsqu'il y a enchaînement d'une proposition essive et d'une propositions existentielle :

- (4) KUB 24.3 i 34 (NH)
salles=saz zik=pat ^dUTU ^{URU}Arinna (*... ^{URU}Arinna *ēssi*)
namma=ta=kkān damāis DINGIR-LUM *nakkis sallis=sa UL ēszi*
 « et toi, tu [*es*] grande, déesse du soleil d'Arinna ; il *n'est* (= n'existe) aucun autre dieu plus important et plus grand que toi »

Pour ce qui intéresse le présent propos, le point à relever est que les participes accèdent à un emploi prédicatif exactement comme les adjectifs : ils co-varient avec leur sujet selon le nombre et le genre et prohibent la présence d'une copule au présent :

- (5) KUB 29.7 Vo 28 (MH)
kās=wa māhhan suppiwashar^{SAR} *hurpastaz anda hūlaliyanza*
 (de même que) « cet oignon [*est*] enveloppé de pelures » (et que l'une ne laisse pas l'autre se détacher)

Comme avec les adjectifs ou les noms, la copule est syntaxiquement optionnelle lorsque l'énoncé est localisé dans le passé par des repères explicites (6 : *karū* « auparavant ») ou par le contexte (7 : « sur les premières tablettes... ») :

- (6) KBo 6.28 Ro 6 (NH)
karū KUR.KUR.MEŠ^{URU} *Hatti* [I]ŠTU^{LÚ} KÚR *arha harganuwan ēsta*
 « naguère, le pays hittite a été complètement détruit par l'ennemi »
- (7) Bo 26/299 i 35–36 (NH)
IŠTU HUR.SAG *Kuwakuwaliyatta=ma=si hantezzias ANA TUPPA.ĪI.A RIKILTI*
ŠA ABI-YA URU *Suttasnas ZAG-as iyanza*
 « sur les premières tablettes du traité de mon père, dans la direction du mont Kuwakuwaliyatta, la cité de Suttasna [*a été*] établie comme frontière » (mais par la suite, mon père a lui-même établi [*iyat*, prêt.] la cité de Santimma comme frontière)

On n'a pas connaissance de témoignages montrant qu'un énoncé dont le prédicat est un participe nécessiterait d'inclure une copule parce que, dans le contexte qui est le sien, il serait, sans cette copule, interprétable comme localisé dans le présent. En somme, lorsqu'il y a association de *es-* « être » et d'un participe prédicat :

- (a) la forme de « être » est soit prohibée (ex. 5), soit optionnelle (comp. 6 et 7), sans être jamais requise au plan morpho-syntaxique ;
- (b) les propriétés formelles, comportementales et dénotatives des participes (et adjectifs) utilisés comme prédicats ne diffèrent pas selon qu'ils sont construits avec ou sans une forme de « être » ;
- (c) la portée sémantique de « être » n'est modifiée dans aucune de ses dimensions dénotatives, qu'il soit ou ne soit pas construit avec un participe ou à un adjectif ;
- (d) la valence (en l'espèce, intransitive) de « être » n'est ni modifiée par la valence du verbe dont est tiré le participe construit avec lui, ni par l'orientation de son participe.

Les emplois du verbe « être » construit avec une forme prédicative, ne diffèrent pas, que cette forme soit un nom, un adjectif ou un participe, en reflétant un comportement qui est spécifiquement celui d'une copule. L'assimilation de la combinaison *participe + es-* à une périphrase paraît d'autant moins justifiée que, hormis avec quelques verbes de mouvement, l'usage de cette construction est, à l'indicatif, limité à des constructions d'un certain type, en l'espèce, passives (ex. 6) ou décausatives. Comme l'avait déjà remarqué Benveniste (1962, 62), quoique sans le justifier explicitement, le paradigme périphrastique auxiliée par *hark-* est « le seul que le hittite connaisse ». Sur la base d'observations en partie similaires, Cotticelli-Kurras (1991), et Frotscher (2013, 204–205, 286–292) sont déjà parvenus à la même conclusion.

3. Interprétations sémantiques

3.1. Situations de dualité interprétative

L'analyse faite par Benveniste (1962) repose entièrement sur le caractère, selon lui, mutuellement exclusif, des interprétations sémantiques auxquelles la forme périphrastique se prête : soit *hark-* a une signification lexicale autonome « tenir, garder » ; soit il est auxiliaire dans ce qui est une périphrase de parfait. Ainsi que plusieurs spécialistes l'ont déjà remarqué, les jugements censés départager les deux interprétations paraissent, dans bien des cas, arbitraires⁶. En quoi, par exemple, s'imposerait-il de reconnaître, dans le passage suivant, ce que Benveniste appelle « une locution avec 'tenir' » plutôt qu'un parfait ?

- (8) HKM 17 : 31 (MH)
nu=ta sinaha [t]iyan hark[anzi]
 (de ce côté, le pays est [...-é (?)]) « ils tiennent un piège tendu (*litt.* 'posé') contre toi » / « ils ont tendu un piège contre toi » (même équivoque, KBo 5.8 i 10–11, NH)

De façon significative, Alp (1991, 145) comprend « Und dir eine Falle haben sie gestellt », tandis que Hoffner (2009, 124) traduit « they... lie in ambush against you » (on tire cet exemple d'un texte inconnu à l'époque où écrivait Benveniste). Dans l'énoncé suivant, avec *wahnu-* « entourer, encercler », on ne voit guère plus en quoi il s'imposerait de reconnaître une construction de « tenir » (ainsi que l'affirme Benveniste 1962, 51) et non l'expression d'une action accomplie :

- (9) KBo 5.6 ii 23–25 (NH)
ÉRIN.MEŠ=wa=kan ANŠE.KUR.RA.MEŠ kuis INA^{URU}Murmuriga ser nu=war=as=kan LÚ.MEŠ^{URU}Hurri anda wahnuwan harkanzi
 (on apporta alors ce message à mon père :) « Les Hourrites ont encerclé / tiennent encerclées l'infanterie et la cavalerie qui (étaient / sont) à Murmuriga. » (Mon père mobilisa alors l'infanterie et la cavalerie et se mit en marche contre les Hourrites)

Les situations où une interprétation n'exclut en rien la possibilité de l'autre sont passablement répandues, par exemple avec *huppai-* « enserrer,

⁶Boley 1984 ; Dardano 2005, Napoli 2008.

contraindre », *turiya-* « atteler, harnacher » ou *tittanu-* « installer, dresser, ériger » :

- (10) KBo 3.21 ii 15–16 (VH ? / mh ? nh ?)
liliwanza=ma=ssan ēka=tes KUR-e katta huppan harzi
 « ton filet rapide a enserré / tient enserré le pays » (même l’audacieux n’échappe pas à l’emprise de tes rets)
- (11) ABoT 44 i 52–53 (VH/nh)
nu mieūs kwyus ^dUTU-us tūriyan harsi
nu=smas kāsa DUMU.NAM.LÚ.U19.LU-as halkan suhhas
 « le mortel a dispensé (*suhhas*) le grain aux Quatre que tu as attelé / que tu tiens attelés, ô dieu-soleil ! » (Que tes Quatre se repaissent !)⁷
- (12) KBo 15.19 i 22–23 // KBo 15.21 i 18–19 (NH)
nu=mu=ssan mān DINGIR-LAM [(kuiski šA KUR ^{lú}KÚR) s]arā tittanuwan harzi
 « si quelqu’un a dressé / tient dressé contre moi le dieu d’un ennemi »

La concurrence des interprétations se vérifie de la même façon quand *hark-* est fléchi au prétérit pour former un plus-que-parfait :

- (13) KUB 14.18 : 5 // KBo 4.4 iii 35 (NH — fgm. VIII, Houwink ten Cate, *JNES* 25, 1966 : 172)
nu=mu munnan harta
 (le dieu de l’orage avait appelé à moi [à mon secours] Hasamili, mon seigneur) « et il m’avait caché / m’avait tenu caché »

On pourrait multiplier les exemples de ce type. En contradiction avec son propre propos, Benveniste (1962) avait lui-même reconnu la réalité de ces alternatives en traduisant, à quelques pages de distance, *tarnan harzi* « il a laissé » tantôt comme un parfait « il a avoué » (pp. 43–44, *litt.* ‘laissé dire’), tantôt comme une expression possessive « il me tient confié » (p. 51, *litt.* ‘me laisse à’).

⁷En hittite, « les Quatre » sont une figure mythologique du quadrigé attelé ; sur ce passage et d’autres, voir Alaura 2014.

3.2. Interprétations sémantique univoques

Autant la périphrase participe + *hark-* se prête facilement à l'alternative interprétative que l'on vient d'évoquer, autant il importe de reconnaître que, dans certaines configurations, elle n'en admet qu'une seule. Or, une acception ne s'impose au détriment de l'autre que quand certaines conditions sont réunies.

(a) *États bornés.*— Considérons le passage suivant décrivant des figurines d'argile rassemblées en préparation d'un rituel :

- (14) KBo 11.12 i 3 // IBoT 2.123:2 // KBo 55.41 i 3 // CHDS 2.72 Ro 1 // Bo 8752 Ro 1 (VH/nh — Soysal, *Anatolica* 38, 2012, 182)
nu kursus karpan harkanzi
 « elles [certaines figurines] tiennent des *kursa-* dressés (ou : 'soulevés, brandis') »

On ne saurait ici comprendre *« ils ont dressé des *kursa-* » (carniers totémiques ? boucliers ?), la scène étant statique et le sujet étant, par nature, inapte à contrôler un procès. Mais dans une description des évolutions auxquelles se livrent les participants humains d'un rituel incluant des porteurs de *kursa-*, les deux interprétations deviennent également licites :

- (15) KUB 10.13 iii 19–20 // KBo 25.176 Vo 14 (VH ?/nh)
ša^d Kantepuitti^{KUŠ} kursan kuis karpan harzi
nu=ssi 1^{TÜG} BĀR pianzi
 (on attribue des tenues de tel ou tel rang à diverses catégories d'officiants [liste...]) « on attribue une tenue à celui qui *a dressé / tient dressé* (ou : *brandi*) le *kursa-* de Kantepuitti »

L'équivoque vient ici de ce que l'on ne peut discerner si le *kursa-* a été ponctuellement dressé par son porteur à un moment donné de la cérémonie ou si le porteur est resté dans la même position tout au long du rituel. L'interprétation de (14) et de (15) n'est pas gouvernée par l'identité lexicale du verbe, mais bien par la représentation du procès que permet ou impose le déploiement temporel présupposé par le verbe relativement au rôle sémantique qu'il assigne à ses participants. Les représentations « X a Y-é Z » et « X tient Y-é Z » se distinguant par l'élaboration qu'elles font de l'état de Z en fonction des propriétés actionnelles de X, quelques précisions sont toutefois nécessaires. Considérons cet autre passage :

- (16) KUB 14.16 i 23–24 (NH)
n=as=kan ANA LÚ.KÚR^{URU}Arzawa menahhanda ěsta
nu KUR-e pahhasnuwan harker
 (Sarri-Kusuh avait conduit l’autre partie de ses troupes dans le bas-pays) « elle(s) étai(en)t devant l’ennemi du pays d’Arzawa et *tenaient* le pays *surveillé* »

La raison pour laquelle les troupes « tenaient le pays surveillé » et non *« avaient surveillé le pays » est que l’état « surveillé » est concomitant à la position statique que tiennent les troupes. Corrélativement, l’état de surveillance cessera dès que les troupes changeront de position. L’exemple suivant suscite, à un autre titre, une observation similaire :

- (17) KUB 34.77 Ro? 3–5 // FHL 1 : 4–5 (MH/nh, restauration Laroche, *RHA* 9, 1948, 19)
nu^dUTU-us mahhan x[] nepisza huyanza
n=asta utniy[as humandas] lalukisnuwan harzi
 « de même que le dieu du soleil suit sa course (*litt.* ‘[est] courant’) depuis les cieux et qu’il tient tous les pays illuminés » (que, de même, Hannahanna illumine l’âme de la reine) (*litt.* ‘à tous les pays...’)

Inglese et Luraghi (2020, 400) pensent qu’il serait ici impropre de restituer le procès comme un événement ponctuel « il a illuminé » car le dieu agit ici conformément à ses attributs, donc de façon habituelle. Mais un acte itératif ou habituel peut être représenté dans sa globalité aussi bien qu’à un instant donné de son effectuation (*Le balayeur a balayé cette rue toute sa vie / à 17h*), en sorte que la pertinence de critère est douteuse. En revanche, il importe de relever que l’état « illuminé » a ici une durée intrinsèquement bornée, celle-ci étant périodiquement interrompue dès que vient le soir. Le témoignage suivant est peut-être celui qui met le mieux en évidence l’interdépendance entre l’interprétation « tenir » de la forme périprastique et le fait que l’état *doit* avoir un terme :

- (18) KUB 43.57 iv 13 // KBo 11.14 iv 15 (MH/nh)
[nu=z]a LUGAL-us hūganta INA UD.7.KAM neian harzi
 « Le roi tient / garde tournés (autour de son cou les liens) de conjuration (*hūganta*) durant sept jours » (quand le septième jour a passé, il les enlève)

Le point commun à ces exemples est que le prédicat dénote un état voué, conventionnellement ou contextuellement, à connaître un terme, autrement

dit, à s'étendre sur une certaine durée, même si celle-ci n'est pas explicitée⁸. L'interprétation « tenir » s'impose au détriment de l'autre quand l'état est *borné* en conséquence du déploiement temporel associé au verbe relaté aux aptitudes actionnelles des participants avec lesquels il est construit. La conceptualisation d'un état comme « (dé)tenu » n'a, au demeurant, pas d'autre justification : il y a nécessité à « tenir » une situation qui, sans ce soutien, peut ou doit cesser.

(b) *États non bornés*.— Les énoncés pour lesquels une interprétation « X a Y-é Z » s'impose en excluant et « X tient Y-é Z » correspondent à des situations où, à l'inverse, l'état soit n'a pas de durée, soit ne peut pas en avoir. Quel que soit le contexte ou le rôle sémantique dévolu à l'agent, un participe tel que *adant-* « mangé » construit avec *hark-* ne peut que signifier « il a mangé » :

- (19) KUB 13.2 iv 18–19 (MH/nh)
nasma=kan ÉSAG.𒀭.A *kuiski sarā adān harzi*
 « ou bien si quelqu'un a mangé (dans ?) les silos »

La même observation s'applique, dans le même texte, au participe de *kuen-* « anéantir, tuer » :

- (20) KUB 13.2 iv 17–18 (MH/nh)
nasma=za=kan GU₄ LUGAL *kuiski kunan harzi*
 (vérifiez si...) « quelqu'un a tué un boeuf (du domaine) royal »

Un procès formé avec *lingai-* « jurer, prêter serment » impose la même interprétation parce qu'il stipule (du moins, en principe) un engagement permanent :

- (21) KUB 14.1 Ro 79 (MH)
nu=wa ANA ^m*Madduwatta Kupanta-*^dLAMMA-*as ke=ma menahhanta*
lingan harzi
 « K. a juré ceci devant M. »

⁸Sur les conceptualisations de l'état, voir Comrie 1976/1981, 48–54, 103–105 ; Dowty 1979, 184 ; Maienborn 2007 ; Croft 2012, 41–44. On préfère avoir recours à la notion d'état « (non) borné » plutôt qu'à celle d'état « (non) durable », déjà évoquée, sur la base d'observations similaires, par Benveniste 1962, 60, 62, suivi par Luraghi 1998, 309. La raison en est que certains états ayant cessé peuvent reprendre tel quel après leur interruption : une porte *fermée* peut être ouverte puis à nouveau *fermée*, etc., alors qu'un enfant *né* est dans un état irréversible. Des notions comme « (non) durable », « permanent » ou « transitoire » semblent insuffisantes pour décrire à la fois les états potentiellement cycliques face à ceux qui ne le sont pas.

On ne peut « tenir tué » ou « tenir mangé » parce que les participes formés sur ces verbes mettent le patient dans un état qui n'est pas borné. Sanfelici (2009), Inglese et Luraghi (2020, 386), dont les vues sont, au demeurant, quelque peu différentes, s'accordent à estimer que l'interprétation comme parfait de la forme périphrastique serait conditionnée par le caractère télélique du verbe dont le participe est tiré. Mais cette conception est contredite par le fait qu'un verbe tel que *istamas-* « entendre, écouter », dans lequel on ne saurait reconnaître un procès ayant un terme naturel (selon la définition de la télélicité), restitue un parfait et non une locution avec « tenir »⁹ :

(22) KBo 5.8 i 23–24 // KUB 19.36 i 19–20 (NH)

nu=mu istamassan kuit harker

(j'avais l'intention d'attaquer par surprise) « mais comme ils [les soldats ennemis] m'avaient entendu [venir] » (j'ai changé de stratégie)

On peut localiser les états dénotés par les participes de ces exemples dans des époques différentes, à l'intérieur ou par rapport à des segments de temps ayant quelque étendue, mais ils ne s'étendent pas en eux-mêmes sur un intervalle¹⁰. Dans ce cas, comme dans les précédents, l'interprétation n'est pas gouvernée par l'identité lexicale du verbe dont est tiré le participe (comparer 14 et 15), ou par le caractère plus ou moins « terminatif » ou « télélique » du procès que nomme le lexème (comparer 19 et 22), mais résulte d'une intrication entre les propriétés actionnelles des participants auxquels le verbe assigne un rôle sémantique et la durée attribuable au prédicat participial.

On observera, au passage, que le caractère de l'état n'est pertinent que parce qu'il représente une propriété d'un *patient* individualisé. L'agent à l'origine d'un état « tué » ou « mangé » a toujours la possibilité de répéter l'action ou de la prolonger dans la durée, mais à la condition que l'entité à laquelle un état définitif est conféré change d'identité référentielle tant que dure l'opération.

⁹ Il est, de façon générale, douteux que les notions dégagées par Vendler 1957, pour caractériser des *énoncés* soient transposables telles quelles aux *lexèmes verbaux*, particulièrement la télélicité. Vendler lui-même indique que *manger* (19) est « télélique » dans *Il a mangé en une heure*, mais « atélique » dans *Il a mangé pendant une heure*. Le caractère lexicalement instable de l'(a)télélicité est étudié en détail chez Filip 1999, 81–156.

¹⁰ Le problème consistant à discerner si les situations de ce type doivent être décrites en termes d'*achievements* au sens de Vendler 1957 ou d'*accomplishments* (ponctuels) n'est pas tranché ; voire les vues divergentes de Mourelatos 1978, 416, et de Dowty 1986, 43.

3.3. Dimensions inférentielles du parfait

En résumé, les acceptions possibles du parfait périphrastique hittite se répartissent en trois situations :

- (a) celles où s'impose une interprétation « il tient X-é Y » (14, 16–18) parce que l'état résultant peut ou doit être interrompu, donc qu'il s'étend sur une certaine durée ;
- (b) celles où s'impose une interprétation « il a X-é Y » (19–22) parce que l'état résultant n'a pas de durée ;
- (c) celles où les interprétations « il a X-é Y » et « il tient X-é Y » sont également acceptables (8–13, 15) parce que l'état résultant se laisse concevoir aussi bien comme dans (a) que comme dans (b).

Tout se résume au fait qu'il est obligatoire (a), impossible (b) ou possible (c) de se représenter l'état attribué au patient transitif ou au participant intransitif dans un intervalle de temps.

Les critères que l'on vient de dégager ne procèdent jamais que d'*inférences sémantiques* formées d'après les contextes où une forme verbale dénotant un certain déploiement temporel est employée ; elles reflètent des réalisations dont on doit alors reconnaître que leur forme a vocation à les susciter dans leur diversité même. Ce point est celui qui met le plus directement en cause la façon dont Benveniste a conçu l'analyse du parfait hittite. Des expressions telles que « les Hourrites ont encerclé l'armée » et « les Hourrites tiennent l'armée encerclée » (ex. 9) sont deux expressions sémantiques possibles d'une représentation faisant adhérer une cause — en l'espèce, la réalisation d'un événement accompli — à la constatation de sa conséquence au moment de l'énonciation : la première débouche sur l'état qu'exprime la seconde en même temps que l'état énoncé dans la seconde présuppose l'accomplissement de la première. Or, cette liaison est celle que le *parfait* a en propre d'instituer.

Ce qui fonde la singularité du parfait est d'articuler une situation concomitante au moment de l'énonciation à un procès dont la réalisation a produit cette situation¹¹. Les acceptions « il a X-é Y » et « il tient X-é Y » ne sont que des représentations sémantiques que les langues où il n'y a pas de parfait sont dans la nécessité de dissocier pour restituer ce que le parfait condense : l'une fait valoir le caractère accompli de l'action quand l'autre fait valoir l'état présent résultant de la même action. Bien des parfaits (synthétiques),

¹¹ Benveniste 1970 ; Comrie 1976/1981, 5264 ; Cohen 1989, 96–103. Culioli 1980, 190, estime qu'il serait approprié de traduire τὸ παρακείμενος (Denys le Thrace) par « adjacent » plutôt par le terme de « parfait » venu de la tradition latine.

en indo-iranien ou en grec, se prêtent, au demeurant, aux mêmes latitudes de traduction :

- (23) ... τοῖον γὰρ ἄχος **βεδίηκεν** Ἀχαιοῦς (*Iliade* 10, 145 = 11, 658)
 « car trop grande est la peine qui accable les Achéens » (Mazon) / « ...
 qui a contraint... » (Chantraine 1926, 13) / « ...qui tient accablés... »
- (24) *ā mā aēšamō hazas=čā rəmō hišāiīā* (*Y* 29, 1)
 « wrath and violence, restraint have bound me (and now keep me
 bound) » (Skjærvø 2009, 133) / « hält / hat gebunden » (Kümmel
 2000, 68)
- (25) *só arkēna ví babād^he támāmsi* (*RgV* 10, 68, 9b)
 « par (son) hymne, il a écarté les ténèbres » (Renou 1925, 74) / « ...
 il tient les ténèbres écartées »

L'alternative interprétative se vérifie sous une autre forme dans l'évolution des langues où les anciennes formes synthétiques de parfait sont réinterprétées tantôt comme des aoristes, tantôt comme des présents¹². L'approche considérant que « il a X-é Y » serait un « vrai » parfait et « il tient X-é Y » une construction stative ou possessive avec « tenir » est contestable dans son principe même : les deux acceptions, bien que sémantiquement distinctes, ne sont pas opposables ou hiérarchisables ontologiquement.

3.4. L'état

La question de la traduction une fois replacée dans la perspective qui est la sienne, on peut aborder ce qui fonde l'originalité sémantique propre du parfait hittite qui est d'associer le participant intransitif ou le patient transitif à un certain type d'état dont les conséquences persistent au moment de l'énonciation. Le parfait hittite ne dénote en effet jamais l'accomplissement d'une activité incidente au moment présent comme c'est le cas, par exemple, en grec (comparer σὺ δ' αὖ κέκραγας κἀναμυγθίζῃ « tu as crié [pf.], tu gémiss [prés.] », Esch. *Prom.* 743).

La cause la plus probable en est que, conformément à son origine (§ 4.2), la périphrase *participle + hark-* est, dans la plupart de ses emplois, résultative et transitive, en ne reflétant que rarement des emplois statifs et intransitifs

¹² Voir, à ce sujet, les exposés de Chantraine 1926 (grec), et de Dahl 2010, 343–372 (indien).

(voir (30)-(31), *infra*)¹³. La présence d'un patient rend possible des représentations pouvant alternativement porter sur l'état dans lequel se trouve le patient aussi bien que sur l'action ayant conduit à cet état (le parfait transitif βεβήκεν [ex. 23] est restitué comme un accompli par Chantraine et comme un présent par Mazon), alors qu'en l'absence de patient, et particulièrement si la construction est stative, le parfait ne trouve guère d'autre interprétation possible que l'expression d'un état constaté dans le présent. Telle est la situation documentée dans les plus anciennes strates de l'indo-iranien et grec où la plupart des verbes fléchis au parfait sont statifs en faisant souvent office de présent : véd. *jāgāra* = av. anc. *jaγāra* « il est éveillé » (voir, plus en détails, Kümmel 2000, 66–70, Dahl 2010, 126–128) ; gr. (f)οῖδα « je sais », τέταμαι « je suis étendu » γένονα « je suis né », etc. (Chantraine 1926, 7–13).

4. Construction morpho-syntaxique du parfait

4.1. Diversité relationnelle des constructions avec *hark-*

L'unité sémantique du parfait périphrastique une fois reconnue, comment caractériser ce paradigme au plan formel ? La question doit être évoquée car la construction sur laquelle se fonde le parfait ne diffère pas, du moins en apparence, de celles certaines constructions possessives. Considérons les témoignages suivant pris dans le même texte :

- (26) a. KUB 1.1+ i 29 // KUB 1.5+ i 7 (NH)
 SEŠ-YA²ya²mu² mNIR.GÁL-*is assu harta*
 « mon frère Muwattali me tenait / m'avait en faveur » (*litt.* 'en bien')
- b. KUB 1.1+ i 28–29 // KUB 1.5+ i 6–7 (NH)
 nu²mu² ⁴IŠTAR GAŠAN-YA *kuit kanissan harta*
 « comme Ištar, ma dame, m'avait distingué » [Benveniste 1962, 49
 « me tenait en faveur » ; Otten, *StBoT* 24, 1981, 7 « bewahrte mir
 ... <sein> Wohlwollen » ; van den Hout, *Context of Scripture*, 200a
 « had shown me her recognition »]

La construction d'une forme fléchie de *hark-* et d'un adjectif ou participe impose à ce dernier une forme invariante figée dans le genre inanimé. Sur

¹³ La raison pour laquelle Boley 2001, 44, juge que « in the oldest material, the *hark-*formation apparently had the sense of a true 'state perfect' » vient de ce qu'elle assimile à des parfaits les constructions avec une forme modale de *hark-* (sur lesquelles, voir § 5.3).

cette base, Benveniste (1962, 64–65) avait estimé que comme *assu-* « bon, bien » assume le rôle d'un *adverbe* dans (26a), la même analyse s'applique au participe de *kane-* « reconnaître, acquiescer » dans (26b). Bien que souvent reprise par la suite¹⁴, cette analyse ne va pas sans difficultés.

La première est d'ordre méthodologique : en hittite comme ailleurs, la notion d'adverbe ne répond à aucune forme, propriété comportementale ou signification définie. Qualifier d'« adverbe » ce qui est, formellement, une forme non finie du verbe, sans préciser ce qui motive cette analogie n'explique rien. Ensuite, il est normal qu'un adjectif (verbal) tenant un rôle de modifieur d'un verbe adopte une forme invariante figée au cas direct de la flexion du genre inanimé, par exemple avec *assu-* (26a), ou encore avec *mekki-* « grand, nombreux, fréquent », *tepu-* « petit, rare »¹⁵ :

- (27) KBo 6.2 iv 46–47 (VH) // KBo 6.3 iv 44–45 (VH/nh)
taḫku mekki taye[zzi (...)] taḫku tepu tayezzi
 « s'il vole beaucoup (...) s'il vole peu »

Mais le rapport entre le verbe et l'adjectif qu'illustre cet emploi, et que l'on retrouve sous des formes analogues dans de nombreuses langues (*Elle voit grand*), n'est pas celui que restitue (26b). Dans le premier cas, un terme — l'adjectif — en modifie un autre — le verbe — selon un rapport hiérarchique, alors que, dans une relation périphrastique comme (26a), il y a modification de chacun des termes par l'autre selon le rapport de réciprocité déjà exposé (§ 2). Le premier cas met en évidence une relation de dépendance entre des constituants, le second, identifie un seul et même constituant. La preuve du caractère radicalement distinct des deux types de rapports se vérifie dans le fait que l'un est précisément associable à l'autre : dans le passage suivant, l'adjectif *idalū* « mauvais, mal » est modifieur du constituant *memian harzi* « il a parlé » sur la base d'une relation qui ne peut pas être la même que celle qui relie *memian* à *harzi* (voir encore *parkui-* « propre, pur », ex. 34, *infra*) :

- (28) KUB 29.7 Vo 55 (MH)
kuis ANA PĀNI DINGIR-LIM idālu memian harzi
 « celui qui a parlé *en mal* devant la divinité »

Il serait ici inconséquent d'estimer que le participe et l'adjectif seraient deux adverbes modifiant *harzi*. De façon significative, la répétition de cette

¹⁴ En dernier lieu, bien qu'avec des réserves, voir Inglese–Luraghi 2020, 396, avec mention de la bibliographie antérieure.

¹⁵ Sur cette construction en hittite, voir Hoffner–Melchert 2008, 292 ; Frotscher 2013, 274–280.

formule dans KUB 29.7 Ro 4 (MH) substituée à l'adjectif le locatif *idālawanni* du nom *idālawatar-* « malveillance, animosité ».

Une autre objection contre l'assimilation du participe à un adverbe, soulevée par Dardano (2005, 112–113), et reprise par Napoli (2008, 193), est que, dans les constructions où l'introduction d'un patient est impossible, on ne peut considérer que *hark-* serait, à la fois, un verbe de plein statut lexical que le participe viendrait modifier et un auxiliaire de ce même participe. Les parfaits périphrastiques formés à partir de verbes intransitifs, à savoir *parsnai-* « s'accroupir, être accroupi » (29)¹⁶, *aruwai-* « se prosterner » (30) ou *es-/as-* « être là, en place, installé » (31), mettent clairement la contradiction en évidence :

- (29) KBo 17.15 Vo 16 (VH)
 L[ú *histā*] *hassās katta edi parsnan harzi*
 (le chef des cuisines se tient d'un côté du foyer, *hassās katta kēt arta*)
 « l'homme du *hista-* s'est accroupi / se tient accroupi de l'autre côté du foyer »
- (30) IBoT 3.140 : 4 (NH)
nu aruwan harkanzi
 « ils se sont prosternés / se tiennent prosternés » [contexte mutilé]
- (31) KBo 5.8 i 10–11 (NH)
išTU ERÍN.MEŠ=ya=at=mu=kan menahhanda esan harker
 « (les hommes de Taggasta) s'étaient placés / se tenaient placés avec leurs troupes face à moi »

Comparer ici *esan harker* avec la forme synthétique au prétérit *ēsta* du même verbe dans l'ex. (16).

4.2. Unité formelle des constructions avec *hark-*

La question posée par les données réunies dans (26) est celle du traitement morpho-syntaxique uniforme reflété par l'adjectif (verbal) dans des constructions différentes. D'où vient qu'un participe ou un adjectif construit avec *hark-* soit systématiquement marqué dans le genre inanimé ? La propriété qui préforme la réponse est que les marques formelles du genre inanimé sont régulièrement celles qui s'imposent aux formes ayant vocation à

¹⁶Il est inexact d'affirmer, comme le fait Benveniste 1962, 52 n. 8, que *parsnai-* pourrait être construit avec un objet ; cf. CHD P 189–190.

co-varier selon le genre quand il n’y a pas de tête pour contrôler l’accord. Les témoignages illustrant cette norme se rencontrent dans des configurations syntaxiques variées :

(32) a. KUB 36.127 Ro 10 (MH)

ANA ^mSunassura=ma assu
à S. advers. bon-DIR.SG.(inan.)

(Sunassura ne doit pas autoriser le passage des troupes du roi du Mitanni) « (si) [ça] convient à Sunassura... » (*litt.* ‘(si) [c’est] *bon* pour...’)

b. KUB 13.2 iii 26–28 (MH/nh)

kuit handan apāt īssa
rel.-DIR.(inan.) établir-PTCP.DIR.(inan.) dém.-DIR.(inan.) faire-2SG.IMP.

(le gouverneur ne doit favoriser personne) « *ce qui* [est] *conforme* [à l’équité], fais-*le* ! »

c. KBo 4.8 ii 9–10 (NH)

nu hūman sarā artari
conn. tout-DIR.(inan.) dessus être debout-3SG.PRÉS.MY.

(il y a à manger et à boire) « *tout* est dressé » (pour le repas)

Le genre inanimé est le *genre par défaut* du hittite¹⁷, en sorte que ses marques s’imposent chaque fois qu’un mot voué à varier selon le genre ne dépend pas d’un référent nominal, soit parce qu’aucun n’est présent, soit parce qu’il n’est pas syntaxiquement référé à ceux qui sont présents, quel que soit leur genre. Les exemples réunis sous (26) ne font qu’illustrer ces situations :

— le verbe étant, par nature, étranger à la catégorisation nominale, un adjectif modifieur d’un verbe (27), est marqué dans le genre par défaut, y compris dans les situations où la construction contient des noms (26a) ;

— quand le sujet de *hark-* passe, par réinterprétation, du statut de possesseur d’un objet dont l’état a été modifié (par le possesseur ou par un autre) à celui d’agent ayant modifié l’état du patient, le participe cesse d’être un dépendant de ce qui était auparavant sa tête. C’est est le traitement bien attesté dans l’histoire du latin, depuis *scriptam* [**scriptum*] *espistulam habeo* à *scriptum* [**scriptam*] *espistulam habeo*, et dont les phases sont préservées

¹⁷ Sur la notion de *genre par défaut*, voir Corbett–Fraser 2000. D’après Kramer 2015, 107, dans les langues à deux classes de genre distinguées par l’animation, le genre par défaut est régulièrement l’inanimé.

dans plusieurs langues romanes, moyennant une contrainte de positionnement : *J'ai une lettre écrite* [*écrit] face au passé composé issu du parfait *J'ai écrit* [*écrite] une lettre (en français, le genre par défaut est le masculin)¹⁸.

En somme, la motivation se résume partout au fait qu'il n'y a pas de tête pour contrôler l'accord de l'adjectif (verbal), à ceci près que cette absence de connexion résulte de mécanismes syntaxiques distincts.

5. Conditions à la formation du parfait périphrastique

5.1. Normes de formation du parfait

Le modèle syntaxique à l'origine de la formation du parfait périphrastique avec « avoir » est, comme on vient de le rappeler, celui d'une relation transitive. Dans les textes hittites, la forme verbale ainsi constituée n'est toutefois pas obligatoirement construite avec un patient :

- (33) HKM 21 : 4–5 (MH)
arha kuis tarnan harzi
apēzya [ku]is ser
 (tu m'écris au sujet des soldats, disant :) « l'un a déserté (*litt.* 'a laissé'), l'autre [est] par là haut »
- (34) KUB 13.4 i 23 // KUB 13.6+ i 24 (NH)
n=as warpanza
nu parkuwaya wassan harzi
 (quand un serviteur se tient [*artari*] devant son maître) « il (est) lavé ; il est vêtu / se tient vêtu de propre »¹⁹

Par ailleurs, le témoignage ancien de *parsnai-* « s'accroupir » (29) et ceux, plus tardifs, d'autres verbes de posture (30)-(31), indiquent qu'un parfait peut, quoique rarement, être formé à partir de verbes intransitifs (voir § 7). La datation de ces témoignages n'est pas sans intérêt dans l'appréciation de la chronologie du parfait en hittite car si l'on admet que la forme périphrastique résulte de la réinterprétation d'une construction transitive (§ 4.2), l'existence de (29–31, 33–34) témoigne d'un élargissement des emplois d'une forme

¹⁸ Les études relatives à ce mécanisme sont récapitulées chez Drinka 2017.

¹⁹ Benveniste 1962, 45 « il a revêtu = il porte » ; voir en outre : *namma* TÚG.GÚ.È.A G[E₆]-TIM *kue wassan harzi* « en outre, les sur-vêtements noirs qu'il porte » KUB 12.58 ii 16–17 (NH). On précise que *wes-/was-* « (se re)vêtir » est ambitransitif.

à laquelle on doit, par conséquent, reconnaître un ancrage ancien dans la langue²⁰. Quoi qu'il en soit, il est certain que la transitivité ne constitue plus un critère d'emploi du parfait périphrastique. En revanche, plusieurs restrictions, semble-t-il méconnues²¹, pèsent sur sa formation.

5.2. Sélectivité de la forme auxiliée

Pour qu'un participe puisse former un parfait en étant auxilié par *hark-*, deux propriétés doivent être remplies :

a) *Restriction référentielle*.— L'effectif des verbes attestés au parfait (§ 7) indique que deux catégories de dérivés ne sont jamais fléchis dans ce paradigme : les itératifs-duratifs en *-ske/a-* et les statifs / processifs en *-ē(s)-* (« être / devenir tel »). Cette restriction est cohérente avec le fait que ces dérivés ont en commun de rendre possible une représentation de l'état dissociable en des phases ou périodes différenciées les unes des autres (pour plus de détails, voir Patri 2020, 232–236). En d'autres termes, l'état dénoté par le parfait doit être conceptualisé comme *continu*, ce qui prohibe le recours à des verbes dont le mode d'action permet des représentations discontinues.

b) *Restriction comportementale*.— Pour qu'un participe auxilié par *hark-* puisse former un parfait, il est nécessaire que son orientation soit *patientive*²². En hittite, l'orientation du participe en *-ant-* est, de façon générale, corrélé à la transitivité : elle est patientive avec les verbes ambitransitifs ou transitifs (*pai-/pi-* « donner » → *piyant-* « donné »), mais avec les intransitifs elle est, selon les verbes, agentive (*huwai-* « courir » → *huwant-* « courant ») ou patientive (*ar-* « venir, arriver » → *arant-* « arrivé »). Quelques verbes ambitransitifs admettent les deux orientations selon leur contexte : *au-/u-* « voir » → *uwant-* « (chose) vue » et « (oeil) voyant »²³.

²⁰ Dardano 2005, 103, exprime autrement la même remarque. Boley 1992 ; Melchert 1998, 417 ; Inglese–Luraghi 2020, admettent sinon un origine récente, du moins un développement relativement tardif du parfait, opinion fondée sur la relative rareté de ses attestations en vieux-hittite. Mais cette appréciation néglige que le volume documentaire du vieux-hittite ne représente que 1,8 % des tablettes constituant le corpus hittite, en sorte que la simple probabilité pour qu'un phénomène observé en hittite tardif soit également observable en vieux hittite est approximativement divisée par 50. En l'absence de statistiques précises, il est prématuré d'attribuer à une évolution de la langue ce qui peut tout autant représenter une évolution de la masse documentaire. L'appréciation de Boley 1984, 52, selon qui, à partir du moyen hittite, on assisterait à un renforcement du rapport entre l'agent et le résultat de l'action ainsi qu'à l'événement passé conduisant à ce résultat expose une intuition que l'on ne peut ni prouver, ni réfuter.

²¹ Napoli 2008, 193, considère, par exemple, que « *hark-* funge sempre da ausiliare in unione col participio ».

²² Afin d'éviter les confusion que peuvent susciter les termes *actif* et *passif* dans la description des participes, on préfère, à la suite de Haspelmath 1994, 170, utiliser les termes d'orientation *agentive* et *patientive*.

²³ Sur les rapports entre orientation participiale et transitivité, voir Hoffner–Melchert 2008, 339.

Or, les verbes intransitifs aptes à former un parfait sont des verbes dont l'orientation participiale est toujours patientive, propriété qui se vérifie naturellement avec les verbes ambitransitifs, mais aussi, de façon plus significative, avec ceux des verbes intransitifs qui produisent un parfait : *parsnai-* « s'accroupir, être accroupi » (29) → *n=at mān ANA LÚ.MEŠ MEŠEDI andan pissiazzi LÚ.MEŠ MEŠEDI kuēz parssa<(n)>antes n=at LÚ.MEŠ MEŠEDI sarā danzi* (le roi jette une pièce de tissu :) « s'il la jette au milieu des gardes, les gardes l'attrapent de là où ils (sont) *accroupis* » KBo 27.42 iii 13–18 // KBo 11.38 vi 3–9 (VH/nh) ; *es-/as-* « être-là, occuper telle position » (30) → *LUGAL U MUNUS.LUGAL asandas aruwanzi* « le roi et la reine s'inclinent (étant) *assis* » KBo 17.74 iii 47 (VH/mh). L'orientation du participe *adant-* de *ed-/ad-* « manger » est patientive quand est auxilié par *hark-* (ex. 19), mais, dans d'autres contextes, elle peut osciller entre « mangeant » et « mangé » (voir plus en détails Dardano 2014, 241–243) :

(35) a. KBo 5.2 iv 42 (MH/nh)

n=at adanza ekuzi

(la coupe) « il la boit en mangeant »

b KUB 7.1 ii 3–4 // KUB 43.52 ii 11 (NH)

nu=kan kuidani karātis atantes

(le mouton est dépecé...) « celui par qui les entrailles (seront) mangées » (il prend une broche)

L'orientation patientive du participe constitue une condition requise, mais aussi une propriété distinguant, en propre, le parfait d'autres constructions en apparence identiquement formées. Un participe à orientation agentive peut, en effet, être construit avec *hark-* pour dénoter le processus dynamique, par exemple avec *hues-* « vivre » (= TI), jamais pour décrire un état du patient acquis au terme d'une opération :

(36) ABoT 65 Ro 4 (MH)

nu=ta DINGIR.MEŠ TI-an harkandu

« que les dieux te tiennent / te gardent vivant / en vie ! »

Outre son orientation patientive, le participe doit également dénoter un état (*parsnant-* « accroupi ») ou un résultat (*tittanuwant-* « érigé »), les deux notions étant, le plus souvent, amalgamées dans les textes hittites (hormis avec les parfait formés à partir de verbes intransitifs).

5.3. Sélectivité de la forme auxiliante

Il existe parallèlement une restriction formelle sur la forme de l'auxiliaire *hark-* auquel il ne suffit pas d'être associé à un participe répondant aux normes de formation du parfait, pour former un parfait. Considérons les passages suivants où *hark-* est fléchi dans le paradigme *modal* d'impératif-optatif (voir déjà 36) :

- (37) KUB 36.110 Vo 10 (VH)
nu=za=apa utnianza humanza iskis=met anda ^{URU}Hattusa **lagan hard[uj]**
 « que toute la population garde / aie / tienne son dos courbé devant Hattusa ! »
- (38) KUB 24.2 i 13–14 //KUB 24.1 i 15–17 (NH)
nu=mu DINGIR-LUM istamanan lagān hark
 « ô dieu, aie / garde l'oreille inclinée vers moi ! » (écoute ce que j'ai à te dire)
- (39) KBo 16.17 iii 33 // KBo 2.5 iii 33 (NH)
īt=wa=ssi KUR-K[A p]eran pahsanuwan harak
 « va, aies / gardes / tiens ton pays protégé contre lui ! »
- (40) KUB 14.4 iv 11 (NH)
nu=wa karuissiyān harak
 « garde le silence ! / tais-toi ! » (*karus(iya)-* « être / devenir silencieux »)

Les appréciations concernant les témoignages de ce type, par ailleurs fréquents dans les textes, sont divergentes et, parfois, hésitantes²⁴, alors qu'il est clair que, tant au plan formel que sémantique, ces données ne relèvent pas de la problématique du parfait. Les deux significations sont référentiellement irréductibles l'une à l'autre tout comme leurs formes respectives sont morphologiquement distinctes. Les conséquences que revêt le passage d'une forme

²⁴ Boley 1984, 30–31, ou Garrett 1996: 104, considèrent ces constructions comme des parfaits périphrastiques ; Dardano 2005, 94–95, 104 n. 51, ne prend pas parti ; Hoffner–Melchert 2008, 311, exposent qu'elles « does not express a tense but should be translated 'keep (something)...ed' », tandis que Inglese–Luraghi 2020, reprenant les termes de l'alternative conçue par Benveniste 1962, 44, considèrent que *hark-* est ici un « full verb » (p. 399), donc qu'il n'est pas auxiliaire (p. 398).

d'indicatif (présent ou prétérit) à une forme modale d'impératif-optatif sont bien mises en évidence par les emplois du participe de *kappuwai-* « compter, dénombrer, enregistrer » :

(41) a. KBo 51.16 i 7–8 // KUB 17.21 i 7–8 (MH)

karūza sumenzan É DINGIR.MEŠ-K[UN]U

EGIR-an anzel [iwa]r ūL kuiški **kappūwan harta**

(ô dieux,) « vous savez combien, naguère, personne n'avait, comme nous, compté vos temples »

b. KUB 13.2 i 9–10 (MH/nh)

nu šA LÚ.KÚR kuiēs KASKAL.ḪI.A

n=asza BĒL MADGALTI **kappūwan hardu**

« que le gouverneur de district ait / tienne comptés les itinéraires de l'ennemi »

Sans que l'on ne puisse discerner si c'est par hasard ou pour quelque raison, *kappuwai-* n'a pas exactement la même acception dans ces deux exemples : « tenir compte, prêter attention à » dans le premier et « recenser, inventorier », dans le second. Quoi qu'il en soit, le parfait (40a) stipule le résultat persistant au moment de l'énonciation d'une action accomplie *antérieurement* à ce repère, alors que dans (40b), la réalisation et, par suite, le résultat de l'action, sont, à l'inverse, envisagés virtuellement *à partir* du repère que constitue l'acte d'énonciation. Un même rapport s'observe en latin épigraphique : face au parfait formé avec un auxiliaire à l'indicatif *scriptum habet* « il a écrit », la forme avec auxiliaire au subjonctif *scriptum habeto* signifie « qu'il tienne / garde [dorénavant] écrit ! » :

(42) Lex Acilia repetundarum 58 (IIe siècle avant J.-C. [Jacob 1994, 173])

Quaestor [...] in taboleis popliceis scriptum habeto

« que le questeur tienne / garde écrit [le montant des sommes perçues] dans les livres publics ! »

En hittite comme en latin, les constructions avec « (dé)tenir, avoir » à l'impératif et un participe ne procèdent pas du modèle syntaxique où une construction transitive avec *hark-* dont le sujet est possesseur d'un objet dont l'état a été modifié est réinterprété comme agent ayant modifié l'état du patient (des constructions de type **scriptam espistulam habeto* « qu'il ait une lettre écrite ! [par le sujet ou par un autre] » ne sont pas attestées en latin). Comme le seul trait commun de ces constructions, est que le verbe « (dé)tenir, avoir » est construit avec un participe invariant, il y a motif à considérer qu'elles sont

analogiques du parfait sur une base purement formelle. L'intérêt de ces témoignages est de mettre en évidence que l'auxiliaire d'une forme de parfait est dans la nécessité d'être fléchi dans un des paradigmes de l'indicatif.

6. Conclusion

La formation d'un paradigme périphrastique de parfait repose sur le cumul d'un certain nombre de conditions relevant de la représentation lexicale de l'état (§ 3), de la co-référence (§ 4.2), de la voix (§ 5.2b) et de la modalité (§ 5.3) :

1 / l'auxiliaire est une forme du verbe *hark-* « (dé)tenir, garder » fléchi dans un paradigme de l'indicatif, présent ou prétérit ;

2 / l'auxilié est un participe satisfaisant à trois propriétés :

- (a) il prend les marques formelles du genre par défaut ;
- (b) son orientation est patientive, quelle que soit la valence du verbe dont il est tiré ;
- (c) il correspond à une expression stativale et / ou résultative.

Ces conditions sont nécessaires et suffisantes pour que l'association de *hark-* et d'un participe produise une signification distincte de celle que peut assumer chacun de ses constituants qui la forme, en associant systématiquement le participant intransitif ou le patient transitif à un *état* d'un certain type et en dénotant un procès accompli dont les conséquences persistent au moment de l'énonciation.

7. Appendice : verbes dont le participe est attesté comme forme auxiliée par *hark-*

Le présent inventaire (77 lexèmes), est quelque peu différent de ceux qui ont été procurés *HW²* III, 290–297 (Lief. 14, 2000) et par Frotscher (2013, 365–452 — indice '*ph*' dans son catalogue des participes) en ce qu'il est (i) limité aux situations dans lesquelles l'auxiliaire est fléchi à l'indicatif et (ii) élimine les formes restaurées ou dont l'interprétation sémantique est douteuse.

On indique par '*' les verbes attestés au moyen et par '≈' ceux dont le parfait est attesté en contexte mutilé. Les traductions sont sommaires. La localisation de l'attestation la plus ancienne suit les datations du *CHD*.

<i>arai-</i> « dresser, lever »	MH	<i>lingai-</i> « jurer, prêter serment »	MH
<i>ariye/a-</i> « consulter l'oracle » *	?/nh	<i>mala(i)-</i> « approuver »	NH
<i>arnu-</i> « mettre en mouvement »	NH	<i>mald-</i> « prier, faire un vœu »	MH
<i>aruwai-</i> « se prosterner » ≈	?/nh	<i>mark-</i> « découper »	NH
<i>asas/ases-</i> « installer »	MH	<i>markiye/a-</i> « refuser » *≈	NH
<i>au/lu-</i> « voir » *≈*	?/nh	<i>marsahh-</i> « profaner, falsifier »	MH/nh
<i>epp-/app-</i> « saisir, prendre » ≈	?/nh	<i>marsanu-</i> « tromper, duper »	?/nh
<i>es/as-</i> « être (là) » *	NH	<i>mema/i-</i> « parler » *	MH
<i>ed/ad-</i> « manger »	MH/nh	<i>mugai-</i> « invoquer » *	MH/nh
<i>halzai-</i> « appeler, invoquer » *	NH	<i>munnai-</i> « dissimuler » *	NH
<i>handai-</i> « ordonnancer » *	MH/nh	<i>ne-/nai-</i> « tourner » *	?/nh
<i>happirai-</i> « acheter »	MH/nh	<i>pahsanu-</i> « protéger, surveiller »	VH/mh
<i>hariya-</i> « ensevelir »	MH/nh	<i>parsnai-</i> « s'accroupir, être a. »	VH
<i>harnink-</i> « détruire »	MH	<i>pai-/pi-</i> « donner » *	NH
<i>hazziya- (hatt-)</i> « graver » *	VH	<i>sallakartai-</i> « offenser »	NH
<i>huittiye/a-</i> « (re)pousser »	MH	<i>sanh-</i> « entreprendre »	?/nh
<i>huwapp-/hupp-</i> « contraindre » *	VH/nh	<i>sarnink-</i> « compenser »	NH
<i>huwart-/hurt-</i> « maudire »	MH	<i>sarkuwe-</i> « (se) chausser »	?/nh
<i>iya-</i> « faire » *	VH/nh	<i>sai-/siye-</i> « apposer » *	?/nh
<i>ishai-</i> « lier » *	MH	<i>da-</i> « prendre » *	MH
<i>ishuwai-</i> « jeter, répandre »	NH	<i>dai-</i> « établir, poser »	?/nh
<i>ishuzziye/a-</i> « ceindre »	?/nh	<i>taye/a-</i> « voler »	MH
<i>iskar-</i> « séparer »	MH	<i>tamas-</i> « accabler » *	NH
<i>ispar-</i> « étaler » *	MH/nh	<i>tammeshai-</i> « accabler » *	MH
<i>istamas</i> « entendre, écouter » *	NH	<i>tapariye/a-</i> « gouverner »	NH
<i>kanes-</i> « reconnaître »	NH	<i>tarhu-</i> « conquérir, vaincre »	MH ?/nh
<i>kappuwai-</i> « compter »	MH	<i>tarna-</i> « laisser » *	MH
<i>kariya-</i> « recouvrir » ≈	MH/nh	<i>ti/essai-</i> « mettre en avant »	NH
<i>karp-</i> « emporter » *	?/mh	<i>tittanu-</i> « ériger, dresser »	MH
<i>karpīye/a-</i> « mettre en colère »	?/nh	<i>turiye/a-</i> « atteler »	VH/nh
<i>kars-</i> « couper » *	NH	<i>uda-</i> « apporter »	NH
<i>kardimi(ya)nu-</i> « fâcher » *	MH	<i>wahnu-</i> « entourer, encercler »	NH
<i>kinu-</i> « ouvrir » *	MH/nh	<i>walh-</i> « frapper, attaquer » *	MH
<i>guls-</i> « inscrire »	MH/nh	<i>warsiyanu-</i> « élever (en esprit) »	NH
<i>kuen-/kun-</i> « anéantir, tuer »	MH	<i>wes-/was-</i> « (se re)vêtir » *	NH
<i>kururiyahh-</i> « guerroyer »	NH	<i>wastanu-</i> « rendre fautif »	NH
<i>lahhiye/a-</i> « entrer en campagne »	NH	<i>weriya-</i> « appeler »	NH
<i>lalukisnu-</i> « illuminer »	MH/nh	<i>zanu-</i> « cuire »	MH
<i>lamniya-</i> « nommer, désigner »	NH		

Références bibliographiques

- Alaura, S. 2014. « The Sun-God's Quadriga in the Prayers to the Sun-God for Appeasing an Angry Personal God (CTH 372–274) and its Mesopotamian Background ». Taracha, P. – Kapeluś, M. (éds.). *Proceedings of the Eighth International Congress of Hittitology*. Warszawa, 32–51.
- Alp, S. 1991. *Hethitische Briefe aus Maşat-Höyük*. Ankara.
- Benveniste, É. 1962. *Hittite et indo-européen*. Paris.
- 1965. « Structure des relations d'auxiliarité ». *Acta linguistica hafniensia* 9(1), 1–15 = É. B., *Problèmes de linguistique générale*. Paris, 1974, 177–193.
- 1970. Définition d'un parfait en paléo-sibérien oriental. Jakobson, R. – Kawamoto, S. (éds.). *Studies in General and Oriental Linguistics Presented to Shirō Hattori*. Tōkyō, 6–9.
- Boley, J. 1989. *The Hittite hark-Construction*. Innsbruck.
- 1992. « The Hittite Periphrastic Constructions ». Carruba, O. (éd.). *Per una grammatica ittita*. Pavia, 35–59.
- 2001. « An Intransitive hark-? ». Wilhelm, G. (éd.). *Akten des IV. Internationalen Kongresses für Hethitologie*. Wiesbaden, 40–50.
- Brown, D. et al. 2012. « Defining “Periphrasis”: Key Notions ». *Morphology* 22(2), 233–275.
- Chantraine, P. 1927. *Histoire du parfait grec*. Paris.
- CHD = Güterbock et al. (éds.) 1980sq.
- Cohen, D. 1989. *L'aspect verbal*. Paris.
- Comrie, B. 1976/1981. *Aspect*. Cambridge.
- Corbett, G. G. 2013. « Periphrasis and Possible Lexemes ». Chumakina, M. – Corbett, G. G. (éds.). *Periphrasis: The Role of Syntax and Morphology in Paradigms*. Oxford, 169–189.
- Corbett, G. G – Fraser, N. M. 2000. « Default Genders ». Unterbeck, B. et al. (éds.). *Gender in Grammar and Cognition*. Berlin, 55–97.
- Cotticelli-Kurras, P. 1991. *Das hethitische Verbum ‚sein‘*. Heidelberg.
- Croft, W. 2012. *Verbs: Aspect and Causal Structure*. Oxford.
- Culioli, A. 1980. « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique ». David, J. – Martin, R. (éds.). *La notion d'aspect*. Paris, 181–193 = A. C., *Pour une linguistique de l'énonciation*, II. Gap, 1999, 127–143.
- Dahl, E. 2010. *Time, Tense and Aspect in Early Vedic Grammar*. Leiden.
- Dardano, P. 2005. « I costutti perifrastici con il verbo *har(k)-* dell'ittito : stato della questione e prospettive di metodo ». *Orientalia* 74, 93–113.
- 2014. « Das hethitische Partizip — Eine Frage der Diathese? ». Taracha, P. – Kapeluś, M. (éds.). *Proceedings of the Eighth International Congress of Hittitology*. Warszawa, 236–262.
- Dowty, D. R. 1986. « The Effects of Aspectual Class on the Temporal Structure of Discourse: Semantics or Pragmatics ? ». *Linguistics and Philosophy* 9, 37–61.
- Drinka, B. 2017. *Language Contact in Europe. The Periphrastic Perfect through History*. Cambridge.
- Filip, H. 1999. *Aspect, Eventuality Types, and Nominal Reference*. New York.
- Friedrich, J. et al. (éds.). 1975sq. *Hethitisches Wörterbuch. Zweite, völlig neubearbeitete Auflage auf der Grundlage der edierten hethitischen Texte*. Heidelberg.
- Frotscher, M. 2013. *Das hethitische -ant-Partizip und seine indogermanischen*

- Grundlagen*. Tesi di dottorato di ricerca in linguistica, Università degli Studi di Verona.
- Garrett, A. 1996. « Wackernagel's Law and Unaccusativity in Hittite ». Halpern, A. L. – Zwicky, A. M. (éds.). *Approaching Second. Second Position Clitics and Related Phenomena*. Stanford, 85–133.
- Güterbock, H. G. et al. (éds.). 1980sq. *The Hittite Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago*. Chicago.
- Haspelmath, M. 1994. « Passive Participles Across Languages ». Fox, B. – Hopper P. J. (éds.). *Voice: Form and Function*. Amsterdam, 151–177.
- 2000. « Periphrasis ». Booij, G. et al. (éds.). *Morphologie*. Berlin, 654–664.
- Heine, B. 1993. *Auxiliaries: Cognitive Forces and Grammaticalisation*. Oxford.
- Hengeveld, K. 1992. *Non-Verbal Predication*. Berlin.
- Hoffner, H. A., Jr. 2009. *Letters from the Hittite Kingdom*. Atlanta.
- Hoffner, H. A., Jr. – Melchert, H. C. 2008. *A Grammar of the Hittite Language*. I, *Reference Grammar*. Winona Lake.
- Hrozný, F. 1916–1917. *Die Sprache der Hethiter*. Leipzig.
- Huggard, M. 2015. *Wh-Words in Hittite*. Ph. D. Diss. Los Angeles : University of California.
- HW²* = Friedrich et al. (éds.). 1975sq.
- Inglese, G. – Luraghi, S. 2020. « The Hittite Periphrastic Perfect ». Crellin, R. – Jügel, Th. (éds.). *Perfects in Indo-European Languages and Beyond*. Amsterdam, 378–410.
- Jacob, D. 1994. *Die Auxiliarisierung von habere und die Entstehung des romanischen periphrastischen Perfekts*. Habilitationsschrift, Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg im Breisgau.
- Kas'jan, A. S. – Sidel'cev, A. V. 2010. « Хеттский язык ». Kazanskij, N. N. et al. (éds.). *Языки мира. Реликтовые индоевропейские языки Передней и Центральной Азии*. Moskva, 26–74.
- Kramer, R. T. 2015. *The Morphosyntax of Gender*. Oxford.
- Kümmel, M. J. 2000. *Das Perfekt im Indoiranischen*. Wiesbaden.
- 2020. « The Development of the Perfect within IE Verbal Systems, An Overview ». Crellin, R. – Jügel, Th. (éds.). *Perfects in Indo-European Languages and Beyond*. Amsterdam, 16–47.
- Kuteva, T. 2001. *Auxiliation*. Oxford.
- Luraghi, S. 1998. « I verbi ausiliari in ittita ». Bernini, G. et al. (éds.). *Ars linguistica. Studi offerti da colleghi ed allievi a Paolo Ramat*. Roma, 299–322.
- Maienborn, C. 2007. « On Davidsonian and Kimian States ». Comorovski, I. – von Heusinger, K. (éds.). *Existence, Semantics and Syntax*. Dordrecht, 107–130.
- Melchert, H. C. 1998. « Aspects of Verbal Aspect in Hittite ». Alp, S. – Süel, A. (éds.). *Uluslararası Hititoloji Kongresi bildirileri, Çorum, 16-22 Eylül, 1996*. Ankara, 413–418.
- Mourelatos, A. 1978. « Events, Processes, and States ». *Linguistics and Philosophy* 2, 415–434.
- Napoli, M. 2008. « Una nota su ittita *hark-* + participio ». *Studi e saggi linguistici* 46, 191–206.
- Patri, S. 2020. « Emplois de la flexion en *-hhe* en hittite ». *Historische Sprachforschung* 133, 209–246.
- Renou, L. 1925. *La valeur du parfait dans les hymes védiques*. Paris.

- Sanfelici, E. 2009. « *Hark-* + participio : il perfetto ittita ». *Archivio glottologico italiano* 94(2), 129–155.
- Skjærvø, P. O. 2009. « Old Iranian ». Windfuhr, G. (ed.). *The Iranian Languages*. London, 43–195.
- Vendler, Z. 1957. « Verbs and Times ». *The Philosophical Review* 66(2): 143–160 = Z. V., *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, 97–121.
- Храковскій, В. С. 1965. « Аналитическая конструкция, аналитическая словоформа, аналитическое слово ». Žirmunski, V. M. – Sudnik, O. P. (éds.). *Аналитические конструкции в языках различных типов*. Moskva / Leningrad.
- Zawadowski, L. 1959. *Constructions grammaticales et formes périphrastiques*. Kraków.

Sylvain Patri
Université Lyon-II
Département des Sciences du langage
5, avenue Pierre-Mendès-France
69676 Bron Cedex, France
sylvain.patri@univ-lyon2.fr